



Palaiseau, le 01 avril 2026

## **Déclaration liminaire de l'UNAAPE Essonne au CDEN du 2 avril 2026**

### **Carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré et répartition des moyens dans les collèges et lycées à la rentrée scolaire 2026**

Madame la Préfète de l'Essonne,  
Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice académique de l'Essonne,  
Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Essonne,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN de l'Essonne,

L'UNAAPE Essonne souhaite, à l'occasion de ce CDEN consacré à la préparation de la rentrée 2026, alerter une nouvelle fois sur la situation de notre département. Les chiffres présentés pour la carte scolaire du premier degré confirment une baisse des moyens que nous jugeons inacceptable : 92 créations de classes, 156 retraits, soit un solde négatif de 64 classes pour l'Essonne.

Nous refusons d'entrer dans une logique purement comptable qui consisterait à considérer que la baisse du nombre d'élèves justifierait mécaniquement la baisse du nombre de classes. Cette approche oublie l'essentiel : l'école n'est pas un tableur, et les besoins éducatifs ne se résument pas à une courbe démographique.

Car la vraie question n'est pas seulement celle des effectifs globaux. La vraie question est celle des conditions réelles d'apprentissage des élèves, alors même que les difficultés scolaires restent fortes et que la baisse du niveau des élèves est devenue un sujet national de préoccupation. L'enjeu devrait donc être de mieux accompagner, de mieux encadrer et de mieux prévenir les difficultés, non de retirer des moyens.

Dans ce contexte, plusieurs indicateurs devraient être placés au cœur de notre discussion. Le premier est l'E/C, c'est-à-dire l'effectif moyen par classe. En Essonne, il s'établit à 22,36 élèves par classe, quand la moyenne nationale 2025 est de 21,1 élèves par classe, et quand les pays de l'OCDE se situent autour de 19 élèves par classe

Le deuxième indicateur est le P/E, c'est-à-dire le taux d'encadrement, mesuré en nombre de postes d'enseignants pour 100 élèves. En Essonne, ce ratio est de 5,62, alors que la moyenne nationale 2025 est de 6,13. Là encore, notre département reste en retrait.

Autrement dit, même si une tendance plus favorable semble se dessiner et si l'Essonne rattrape lentement une partie de son retard, ce retard existe toujours. C'est précisément pour cette raison qu'il serait incompréhensible de poursuivre les retraits de moyens dans un département qui demeure moins bien doté que la moyenne nationale sur des indicateurs structurels aussi importants.

Nous regrettons d'ailleurs que ces comparaisons avec la moyenne nationale ne soient pas mises en avant avec la clarté nécessaire. Elles sont pourtant indispensables pour éclairer loyalement les débats dans cette instance. Les représentants des parents d'élèves ne peuvent exercer pleinement leur mandat si les indicateurs les plus révélateurs de la réalité essonnoise sont minorés, écartés ou insuffisamment explicités.

Les parents d'élèves voient concrètement ce que signifient ces moyennes. Des classes plus chargées, une attention pédagogique plus difficile à individualiser, moins de disponibilité pour les élèves fragiles, moins de temps pour reprendre les fondamentaux, moins de marges pour accueillir dignement les élèves à besoins particuliers, et des équipes déjà sous tension.

**Union départementale des associations autonomes de Parents d'élèves de l'ESSONNE**  
**Site web : <https://www.ud91.unaape-idf.fr> | Courriel : [contact@ud91.unaape-idf.fr](mailto:contact@ud91.unaape-idf.fr)**

Or ces tensions ne se limitent pas au premier degré. Le 30 mars 2026, l'UNAAPE Essonne alertait le rectorat sur des absences non remplacées de professeurs dans plusieurs collèges et lycées de l'Essonne, parfois depuis des semaines ou des mois, y compris dans des classes à examen (Draveil, Sainte-Geneviève des-Bois, Montlhéry, Palaiseau). Cette situation montre que le besoin de moyens humains, de remplaçants et d'anticipation est déjà manifeste dans notre département. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de réponses inadaptées, comme la prise en charge financière du CNED pour des enseignements à distance en mathématiques ou en français pour des élèves de 3e qui préparent le diplôme national du brevet. Nos élèves ont droit à de véritables cours en présentiel, assurés dans leur classe par un enseignant compétent, formé et en capacité de les accompagner au quotidien.

Dans ces conditions, comment justifier un solde négatif de 64 classes dans le premier degré ? Comment soutenir qu'il faudrait faire mieux avec moins, alors que les indicateurs de réussite appellent davantage de présence adulte, davantage de suivi et davantage de stabilité ?

Nous le redisons avec gravité : lorsque le niveau des élèves baisse, la réponse ne peut pas être la réduction des moyens. Elle devrait être exactement l'inverse. Il faudrait des classes moins chargées, des remplaçants en nombre suffisant, des RASED renforcés, des AESH effectivement présents quand ils sont notifiés, et une politique volontariste de soutien aux apprentissages dès le primaire.

Nous dénonçons également le manque criant d'AESH dans notre département. Alors que leur présence est primordiale pour permettre aux élèves en situation de handicap de trouver pleinement leur place dans le groupe, d'entrer dans les apprentissages et de s'épanouir à l'École, les moyens alloués restent insuffisants. Cette pénurie est d'autant plus choquante que ces personnels exercent dans une grande précarité, avec une reconnaissance encore trop faible. Il est urgent de revaloriser ces métiers et d'augmenter les autorisations de recrutement à la hauteur des besoins réels. Nous refusons qu'en guise de réponse, l'institution soit tentée de restreindre les notifications de la MDPH pour diminuer la prise en charge des élèves : ce ne serait pas une politique d'inclusion, mais une politique de rationnement.

Le choix qui est fait aujourd'hui en Essonne envoie un mauvais signal aux familles. Il laisse entendre qu'un département encore sous-doté pourrait continuer à supporter des retraits au seul motif que sa démographie évolue. C'est une erreur d'analyse et une erreur politique, car elle revient à gérer la pénurie au lieu de corriger les inégalités territoriales.

L'UNAAPE Essonne demande donc que les mesures de retraits soient réexaminées à l'aune des besoins réels des élèves et des écarts persistants entre l'Essonne et la moyenne nationale. Nous demandons une présentation transparente des indicateurs E/C et P/E, leur comparaison systématique avec les références nationales, et une politique académique qui fasse enfin de la réduction des inégalités territoriales une priorité concrète, et non un simple affichage.

Notre département ne demande pas un traitement de faveur. Il demande simplement de ne plus être durablement moins bien doté que d'autres, alors même que les besoins éducatifs y sont considérables. Les élèves essonnais ont droit, comme tous les autres, à des conditions d'apprentissage qui permettent réellement de réussir.

Nous vous remercions de votre attention.

Nabil Bouzerna  
Délégué départemental UNAAPE Essonne  
Vice-président UNAAPE Ile-de-France, délégué à l'académie de Versailles  
Administrateur UNAAPE

